

**VILLE DE DIEPPE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDÉ**

Exercice terminé le 31 décembre 2018



**EY**

**Travailler ensemble  
pour un monde meilleur**

**TABLE DES MATIÈRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES	i
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	8

## VILLE DE DIEPPE

---

### MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

#### MAIRE

Yvon Lapierre

#### MAIRE-ADJOINT

Ernest Thibodeau

#### CONSEILLERS

Patricia Arsenault  
Edward Gaudet  
Jean-Marc Brideau  
Roger LeBlanc

Jean-Claude Cormier  
Daniel Allain  
Lise LeBouthillier

#### OFFICIERS MUNICIPAUX

Directeur général / Greffier  
Greffier adjoint  
Trésorier  
Chef des pompiers  
Gestionnaire principal du service des travaux publics  
Gestionnaire principal du service de culture, loisirs et vie communautaire  
Directrice du service d'ingénierie  
Chef de direction des services à la communauté  
Directrice du service des communications  
Directeur du service de planification et de développement  
Directrice du service des ressources humaines  
Directeur du service de performance organisationnelle  
Directeur du service des technologies de l'information

Marc Melanson  
Stéphane Simard  
Stéphane Thériault  
Poste vacant  
David Knowles  
Luc Bujold  
Angèle Spencer  
Raymond Bourque  
Annie Duguay  
André Frenette  
Martine Savoie  
Luc Richard  
Shaun Daigle  
  
McIntyre Finn  
  
Ernst & Young  
Comptables professionnels agréés

Conseillers juridiques principaux

Auditeur

#### STATISTIQUES GÉNÉRALES

Population : 25 384 (recensement 2016)

#### VALEUR IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION LOCALE

	Valeur imposable	Taux d'imposition
2018 - Dieppe	3 030 003 202 \$	1,6295 \$
2018 - Dieppe - extérieur	309 763 \$	1,1443 \$
2019 - Dieppe	3 158 615 200 \$	1,6295 \$
2019 - Dieppe - extérieur	302 900 \$	1,3060 \$

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### À son Honneur le maire et aux membres du conseil

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE DIEPPE et ses entités contrôlées (le groupe), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.V.C.R.L.*

Dieppe, Canada  
le 8 avril 2019

Comptables professionnels agréés

## VILLE DE DIEPPE

### ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 31 décembre

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
<b>REVENUS</b>			
Mandat d'imposition	49 377 446 \$	49 377 446 \$	48 410 667 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités (note 21)	136 360	189 371	138 800
Province du Nouveau-Brunswick (note 21)	162 114	157 054	146 718
Ventes de services (note 21)	12 304 701	12 299 550	11 828 462
Autres revenus de provenance interne (note 21)	600 300	1 055 811	1 000 235
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 053 001	1 053 001	995 217
Autres subventions	-	-	150 000
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	4	4	4
Intérêts gagnés	77 500	418 415	222 512
Contributions aux investissements en immobilisations d'autres gouvernements	-	4 904 937	5 276 523
Contributions en immobilisations des développeurs	-	1 676 446	1 202 580
Autres contributions	-	107 725	817 210
Gain sur ventes de terrains (note 3)	-	47 415	133 534
	63 711 426 \$	71 287 175 \$	70 322 462 \$
<b>DÉPENSES</b>			
Services d'administration générale (note 21)	6 385 311 \$	5 520 167 \$	5 775 568 \$
Services de protection (note 21)	12 154 240	12 084 484	11 637 102
Services de transports (note 21)	8 969 171	7 561 554	7 150 589
Services d'hygiène du milieu (note 21)	1 130 227	1 144 502	1 099 917
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 21)	2 102 896	2 241 293	2 536 138
Services récréatifs et culturels (note 21)	7 582 401	7 131 709	7 250 788
Approvisionnement en eau (note 21)	4 910 195	4 643 336	4 566 264
Collectage et évacuation des eaux d'égouts (note 21)	4 015 358	3 975 139	3 707 061
Services financiers - général (note 21)	2 156 354	2 186 207	2 279 376
Services financiers - eau (note 21)	633 300	631 454	680 136
Services financiers - égouts (note 21)	313 300	312 154	331 909
Amortissement des immobilisations corporelles	-	11 703 210	10 874 292
Baisse de valeur sur stocks de terrains	-	39 413	-
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	144 726	214 994
	50 352 753	59 319 348	58 104 134
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b> (notes 17 et 20)	13 358 673 \$	11 967 827 \$	12 218 328 \$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT</b>		229 113 519	216 895 191
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN</b>		241 081 346 \$	229 113 519 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

# VILLE DE DIEPPE

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

2018

2017

### ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	3 193 562 \$	16 207 183 \$
Dépôts à terme (note 4)	13 026 000	-
Débiteurs		
Général	2 057 417	2 876 991
Taxe de vente à recevoir	823 332	1 294 874
Gouvernements	3 554 861	5 519 738
	<b>22 655 172</b>	<b>25 898 786</b>

### PASSIFS

Découvert bancaire	589 606	839 212
Créditeurs	5 560 501	7 790 012
Déductions à la source à payer	57 420	45 302
Dus à d'autres gouvernements	312 490	1 604 457
Congés de maladie accumulés (note 7)	1 200 000	1 145 000
Revenus différés	1 265 726	573 410
Retenues de garanties	416 168	381 010
Dette à long terme et obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	86 706 590	94 037 468
	<b>96 108 501</b>	<b>106 415 871</b>

### DETTE NETTE

**(73 453 329)**      **(80 517 085)**

### ACTIFS NON-FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 15)	432 122 024	417 414 803
Amortissement cumulé	(121 820 890)	(111 764 360)
	<b>310 301 134</b>	<b>305 650 443</b>
Inventaire	22 582	21 109
Stocks de terrains	4 191 911	3 844 460
Charges payées d'avance	19 048	114 592
	<b>314 534 675</b>	<b>309 630 604</b>

### EXCÉDENT ACCUMULÉ

**241 081 346 \$**      **229 113 519 \$**

### ÉVENTUALITÉS (note 8) ET ENGAGEMENTS (note 9)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

APPROUVÉ PAR

 Maire

 Greffier ou trésorier



**VILLE DE DIEPPE****ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice terminé le 31 décembre

**2018****2017**

Excédent de l'exercice	<b>11 967 827 \$</b>	12 218 328 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(16 863 187)</b>	(25 203 389)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	<b>364 560</b>	119 127
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>11 703 210</b>	10 874 292
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	<b>144 726</b>	214 994
	<b>7 317 136</b>	(1 776 648)
Acquisition de l'inventaire	<b>(22 582)</b>	(21 109)
Acquisition des charges payées d'avance	<b>(19 048)</b>	(114 592)
Consommation de l'inventaire	<b>21 109</b>	23 873
Utilisation des charges payées d'avance	<b>114 592</b>	15 359
Baisse de valeur des stocks de terrains	<b>39 413</b>	-
Variation des stocks de terrains	<b>(386 864)</b>	(130 469)
	<b>(253 380)</b>	(226 938)
Diminution (augmentation) de la dette nette	<b>7 063 756</b>	(2 003 586)
Dette nette au début de l'exercice	<b>(80 517 085)</b>	(78 513 499)
Dette nette à la fin de l'exercice	<b>(73 453 329) \$</b>	(80 517 085) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

## VILLE DE DIEPPE

### ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

	2018	2017
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent de l'exercice	11 967 827 \$	12 218 328 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	144 726	214 994
Baisse de valeur des stocks de terrain	39 413	-
Amortissement des immobilisations corporelles	11 703 210	10 874 292
Contributions en immobilisations des développeurs	(1 676 446)	(1 202 580)
	<b>22 178 730</b>	22 105 034
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	3 255 993	(232 368)
Créditeurs, déductions à la source à payer et dus à d'autres gouvernements	(3 509 360)	744 156
Variation dans l'inventaire, les stocks de terrains et les charges payées d'avance	61 047	(226 938)
Autres éléments	782 474	148 829
	<b>22 768 884</b>	22 538 713
<b>ACTIVITÉS DE CAPITAL</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles nette des contributions des développeurs	(15 186 741)	(22 214 990)
Produit de la cession d'immobilisations	364 560	119 127
	<b>(14 822 181)</b>	(22 095 863)
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition de placements dans des dépôts à terme	(66 279 955)	(18 081 909)
Disposition de placements dans des dépôts à terme	53 253 955	18 081 909
	<b>(13 026 000)</b>	-
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Obtention de financement supplémentaire	600 000	9 919 000
Remboursement de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(8 284 718)	(7 717 833)
	<b>(7 684 718)</b>	2 201 167
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>	<b>(12 764 015)</b>	2 644 017
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>	<b>15 367 971</b>	12 723 954
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN</b>	<b>2 603 956 \$</b>	15 367 971 \$
Les espèces et quasi-espèces se composent des éléments suivants :		
Encaisse	3 193 562 \$	16 207 183 \$
Découvert bancaire	(589 606)	(839 212)
	<b>2 603 956 \$</b>	15 367 971 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ENTITÉ**

---

La Ville de Dieppe (la "Ville") a été incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> janvier 1952 et a accédé au statut de ville le 1<sup>er</sup> janvier 2003 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la Loi sur les municipalités. En tant que municipalité, la Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu canadienne. La Ville s'est donnée l'énoncé de vision suivant : "La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille grâce à son développement intelligent et son souci pour l'environnement."

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

---

Les états financiers consolidés de la Ville de Dieppe reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers présentés selon les normes comptables du secteur public (CSP) portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers consolidés :

- Ville de Dieppe
- Expansion Dieppe Inc.
- Gestion 1604 Inc.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants :

**Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 11 décembre 2017 et par le Ministre des gouvernements locaux le 17 janvier 2018.

**Comptabilisation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

Les subventions reçues d'une tierce partie, tel un autre gouvernement pour financer une portion d'une construction ou d'achat d'une immobilisation corporelle détenue par la Ville, sont comptabilisées dans les revenus.

**Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes CSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Ville sont comptabilisés initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 décembre 2018

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût, qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<b>Type d'actif</b>	<b>Années</b>
Améliorations foncières	10 à 25
Équipement et machinerie	3 à 30
Véhicules	5 à 10
Bâtiments	20 à 50
Réseaux de transport routier ("transports")	10 à 50
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées ("eau et égouts")	30 à 100

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Lorsque la Ville contribue aux coûts des travaux d'immobilisations sur une route provinciale désignée, sa part des coûts des travaux est inscrite à l'immobilisation corporelle. Les contributions des développeurs sont inscrites à la juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues.

**Dépréciation**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour la Ville. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Information sectorielle**

La Ville est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et d'autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et d'autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et d'autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les aré纳斯, les parcs et terrains de jeux et d'autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**31 décembre 2018

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Inventaire**

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

**Stocks de terrains**

Les stocks de terrains sont évalués au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct pour les terrains qui ne représentent qu'un seul lot et selon la méthode du coût moyen pour les autres terrains.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

La Ville offre un programme de congé de maladie, tel que décrit à la note 7.

La Ville offre également à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont dues par l'employeur.

<b>3. GAIN SUR VENTES DE TERRAINS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Ventes de terrains	<b>71 392 \$</b>	187 650 \$
Coût des terrains vendus	<b>(23 977)</b>	(54 116)
	<b>47 415 \$</b>	133 534 \$

---

**4. DÉPÔTS À TERME**

---

Les dépôts à terme portent intérêt au taux de 2,40 % et viennent à échéance en novembre 2019.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

**5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION****2018****2017****Obligations découlant de contrats de location-acquisition**

Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 1 174 285 \$, remboursable par versements mensuels de 12 149 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en février 2027.

**1 178 446 \$**      **1 324 233 \$**

Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 495 520 \$, remboursable par versements mensuels de 5 206 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en juillet 2027.

**531 013**      **593 485**

Intérêts inclus dans les versements

**(207 326)**      **(257 982)****1 502 133**      **1 659 736****Billet à ordre**

Billet à ordre, pris en charge directement pour le rachat d'un terrain inclut dans les stocks de terrains, remboursable par versements annuels de 70 768 \$, sans intérêts, échéant en 2023.

**353 840**      **-****Emprunt**

Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse de l'hôtel de Ville d'une valeur comptable nette de 6 970 512 \$, remboursable par versements mensuels de 72 689 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5,62 %, échéant en octobre 2031.

**7 962 617**      **8 389 732****Débetures**

1) Débeture, 0,95 % à 3,50 %, portion échéant en 2030 et 2035.

**6 770 000**      **7 221 000**

2) Débeture, 1,05 % à 3,65 %, échéant en 2030.

**6 358 000**      **7 541 000**

3) Débeture, 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024.

**2 831 000**      **3 670 000**

À reporter

**25 777 590 \$**      **28 481 468 \$**



**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

**5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)**

	2018	2017
Reporté	<b>25 777 590 \$</b>	28 481 468 \$
4) Débenture, 1,20 % à 3,80 %, portion échéant en 2031 et 2036.	<b>12 261 000</b>	13 775 000
5) Débenture, 2,10 % à 5,55 %, renouvelable en 2023, portion échéant en 2028 et 2033.	<b>4 277 000</b>	4 603 000
6) Débenture, 1,00 % à 4,50 %, renouvelable en 2019, portion échéant en 2024, 2029 et 2034.	<b>7 008 000</b>	7 476 000
7) Débenture, 1,50 % à 3,85 %, renouvelable en 2020, portion échéant en 2025, 2030, 2035 et 2040.	<b>8 324 000</b>	8 908 000
8) Débenture, 1,35 % à 3,45 %, renouvelable en 2021, portion échéant en 2026, 2031 et 2036.	<b>3 774 000</b>	3 993 000
9) Débenture, 1,35 % à 3,80 %, renouvelable en 2032, échéant en 2037.	<b>7 270 000</b>	7 649 000
10) Débenture, 1,25 % à 4,40 %, portion échéant en 2028 et 2033.	<b>3 471 000</b>	3 979 000
11) Débenture, 1,65 % à 3,20 %, portion échéant en 2027 et 2032.	<b>13 944 000</b>	15 173 000
12) Débenture, 2,10 % à 3,60 %, échéant en 2033.	<b>600 000</b>	-
<b>Total</b>	<b>86 706 590 \$</b>	<b>94 037 468 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités a été obtenue pour l'emprunt et les débentures.

L'estimé des remboursements en capital de la dette à long terme et des paiements minimum exigibles au titre des contrats de location-acquisition à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants, en présumant le renouvellement des dettes tel que prévu :

Dettes	Contrats de location-acquisition
2019 - 8 079 884 \$	208 259 \$
2020 - 7 858 255 \$	208 259 \$
2021 - 7 405 742 \$	208 259 \$
2022 - 6 931 296 \$	208 259 \$
2023 - 6 713 038 \$	208 259 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

---

**6. EMPRUNTS À COURT TERME**

---

**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la Loi sur la gouvernance locale, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2018, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

**Emprunt inter fonds**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

---

**Congés de maladie accumulés**

La Ville offre un congé de maladie qui s'accumule à raison de 8 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein et à 7 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 5 jours consécutifs avec un maximum de 12 jours par année.

Une évaluation actuarielle a été réalisée en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme les taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- augmentation de salaire annuelle est de 3,0 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 4,5 %;
- âge de la retraite est de 62; et
- estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

---

**7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

---

**Régime de retraite**

Durant l'exercice, la Ville a versé 1 100 967 \$ (2017 - 1 054 462 \$) au régime de retraite. Les contributions de la Ville sont de 4,5 % à 11,5 % du salaire des employés, dépendant de la catégorie de l'employé.

**8. ÉVENTUALITÉS**

---

Dans le cours normal des opérations, la Ville est impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la Ville pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

**9. ENGAGEMENTS**

---

La Ville s'est engagée à acheter son eau potable de la Ville de Moncton jusqu'en 2032. La Ville de Moncton charge la Ville chaque mois selon le nombre de mètres cube d'eau utilisée par la Ville selon les compteurs d'eau et selon le tarif annuel par mètre cube utilisé calculé annuellement par la Ville de Moncton.

La Ville s'est également engagée à acheter ses services d'eau et d'assainissement des eaux usées de la Commission des eaux usées du Grand Moncton. La Commission des eaux usées du Grand Moncton charge la Ville chaque trimestre selon un taux fixe unitaire calculé annuellement selon le nombre d'unités d'utilisation résidentielles et d'unités équivalentes au compteur.

La Ville s'est également engagée à partager 90 % des coûts de fonctionnement du Service de police régional de Codiac avec la Ville de Moncton et la Ville de Riverview jusqu'en 2032. En vertu de cet engagement, les services de police municipaux sont fournis par la Gendarmerie Royale du Canada.

La Ville s'est également engagée à acheter ses services d'enlèvement et d'élimination des ordures de Fero Waste and Recycling Inc. jusqu'en 2020. Le solde de l'engagement relatif à ce contrat s'établit à 792 966 \$. Les paiements prévus au cours des deux prochaines années sont les suivants :

2019 - 528 644 \$

2020 - 264 322 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

---

**9. ENGAGEMENTS (suite)**

---

La Ville s'est également engagée à acheter ses services de construction du nouveau complexe communautaire intergénérationnel de Pomerleau Inc., dont le projet est prévu achever en 2020. Une somme approximative de 29 800 000 \$ est prévue être déboursée au courant des deux prochaines années pour terminer la construction.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Ville est exposée à ce risque relativement à sa dette à long terme qui porte intérêt à des taux d'intérêt fixes.

La direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à d'autres risques significatifs découlant de ses instruments financiers.

**11. TRANSFERTS AUX RÉSERVES**

---

Les transferts entre les fonds de réserve furent autorisés au conseil le 10 décembre 2018 par résolution à l'exception des transferts de la réserve suivants : d'un montant de 109 000 \$ qui fut autorisé le 8 janvier 2018, des montants de 4 131 \$ et 175 577 \$ qui furent autorisés le 12 février 2018, des montants de 915 000 \$, 660 000 \$, 200 000 \$, 455 000 \$ et 185 000 \$ qui furent autorisés le 23 avril 2018, des montants de 300 000 \$, 5 000 \$, 32 500 \$ et 12 500 \$ qui furent autorisés le 14 mai 2018, des montants de 72 000 \$ et 100 000 \$ qui furent autorisés le 11 juin 2018, d'un montant de 437 000 \$ qui fut autorisé le 22 octobre 2018 et d'un montant de 250 000 \$ qui fut autorisé le 14 décembre 2018.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

---

**12. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU ET ÉGOUTS**

---

La Loi sur la gouvernance locale exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
2018 excédent	<b>79 760 \$</b>	- \$
2017 excédent	<b>42 745</b>	42 745
2016 excédent	-	145 691
	<b>122 505 \$</b>	<b>188 436 \$</b>

---

**13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU**

---

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Ville est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur la gouvernance locale en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

**14. CHIFFRES COMPARATIFS**

---

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018

15. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Équipement et machinerie	Véhicules	Bâtiments	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total 2018	Total 2017
<b>COÛT</b>										
Solde d'ouverture	26 272 409 \$	14 196 051 \$	4 300 847 \$	12 774 488 \$	64 164 809 \$	170 200 119 \$	120 813 169 \$	4 692 911 \$	417 414 803 \$	394 775 143 \$
Plus :										
Acquisitions de l'année	640 700	508 970	1 220 509	431 472	-	4 706 013	2 433 602	-	9 941 266	30 341 955
Dispositions de l'année	(356 745)	(174 149)	(66 663)	(667 586)	-	(325 765)	(565 058)	-	(2 155 966)	(2 563 729)
Reclassifications	-	-	(32 000)	-	-	2 208 039	(2 176 039)	-	-	-
Variation nette des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	6 921 921	6 921 921	(5 138 566)
Solde de clôture	26 556 364	14 530 872	5 422 693	12 538 374	64 164 809	176 788 406	120 505 674	11 614 832	432 122 024	417 414 803
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>										
Solde d'ouverture	-	4 254 757	2 011 717	5 368 104	22 157 045	48 883 322	29 089 415	-	111 764 360	103 119 676
Plus :										
Amortissement de l'année	-	749 313	428 579	921 030	2 296 645	5 824 916	1 482 727	-	11 703 210	10 874 292
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(129 469)	(66 663)	(660 773)	-	(278 596)	(511 179)	-	(1 646 680)	(2 229 608)
Solde de clôture	-	4 874 601	2 373 633	5 628 361	24 453 690	54 429 642	30 060 963	-	121 820 890	111 764 360
<b>VALEUR NETTE DES</b>										
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>26 556 364 \$</b>	<b>9 656 271 \$</b>	<b>3 049 060 \$</b>	<b>6 910 013 \$</b>	<b>39 711 119 \$</b>	<b>122 358 764 \$</b>	<b>90 444 711 \$</b>	<b>11 614 832 \$</b>	<b>310 301 134 \$</b>	<b>305 650 443 \$</b>

Au cours de l'exercice, des véhicules pour un montant de 0 \$ (2017 - 1 785 819 \$) ont été acquis au moyen de contrats de location-acquisition. Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles louées de la Ville représentent des véhicules ayant un coût de 1 785 819 \$ (2017 - 1 785 819 \$) et de l'amortissement cumulé de 116 014 \$ (2017 - 38 671 \$).

Au cours de l'exercice, des terrains pour 0 \$ (2017 - 80 800 \$), des immobilisations de transports de 1 559 353 \$ (2017 - 544 415 \$) et des immobilisations d'eau et égouts de 117 093 \$ (2017 - 577 365 \$) ont été reçus à titre de contributions des développeurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018

16. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transports	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2018 Consolidés	2017 Consolidés
<b>Revenus</b>									
Mandat d'imposition	7 145 517 \$	13 211 325 \$	16 801 852 \$	1 032 148 \$	1 920 411 \$	9 266 193 \$	- \$	49 377 446 \$	48 410 667 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	189 371	157 054	-	-	-	-	346 425	285 518
Ventes de services	-	-	-	-	-	1 550 542	10 749 008	12 299 550	11 828 462
Subvention de financement et de péréquation communautaire	152 382	281 739	358 308	22 011	40 954	197 607	-	1 053 001	995 217
Autres subventions	-	-	-	-	-	-	-	-	150 000
Intérêts gagnés	53 471	98 863	125 732	7 724	14 371	69 341	48 913	418 415	222 512
Autres	69 160	594 513	4 076 293	6 711	353 431	1 425 076	1 267 154	7 792 338	8 430 086
	<b>7 420 530</b>	<b>14 375 811</b>	<b>21 519 239</b>	<b>1 068 594</b>	<b>2 329 167</b>	<b>12 508 759</b>	<b>12 065 075</b>	<b>71 287 175</b>	<b>70 322 462</b>
<b>Dépenses</b>									
Salaires et bénéfiques	2 291 126	5 502 176	3 430 018	-	1 112 148	4 113 360	2 796 711	19 245 539	18 124 824
Biens et services	2 614 435	6 582 308	4 131 536	1 144 502	1 129 145	2 998 953	5 821 764	24 422 643	24 955 158
Amortissement	748 670	583 437	6 764 205	-	2 386	1 906 608	1 697 904	11 703 210	10 874 292
Intérêts	458 222	203 162	1 150 731	-	-	374 092	943 608	3 129 815	3 291 421
Autres	614 606	(1 588)	48 703	-	39 413	63 128	53 879	818 141	858 439
	<b>6 727 059</b>	<b>12 869 495</b>	<b>15 525 193</b>	<b>1 144 502</b>	<b>2 283 092</b>	<b>9 456 141</b>	<b>11 313 866</b>	<b>59 319 348</b>	<b>58 104 134</b>
<b>Excédent (déficit) de l'année</b>	<b>693 471 \$</b>	<b>1 506 316 \$</b>	<b>5 994 046 \$</b>	<b>(75 908) \$</b>	<b>46 075 \$</b>	<b>3 052 618 \$</b>	<b>751 209 \$</b>	<b>11 967 827 \$</b>	<b>12 218 328 \$</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018

## 17. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonctionnement général	Capital général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Parc industriel	Fonds de réserve	Total
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2018</b>	<b>583 007 \$</b>	<b>18 208 364 \$</b>	<b>79 760 \$</b>	<b>4 738 307 \$</b>	<b>(25 445) \$</b>	<b>(524 629) \$</b>	<b>23 059 364 \$</b>
<b>Ajustements à l'excédent (déficit) annuel</b>							
Excédent d'avant-dernière année	(598 449)	-	(145 691)	-	-	-	(744 140)
Élimination des transferts entre fonds							
Fonds de réserve de fonctionnement général	93 500	-	-	-	-	(93 500)	-
Fonds de réserve capital général	2 638 000	(2 176 262)	-	-	-	(461 738)	-
Transferts entre fonds	5 360 519	(5 360 519)	586 919	(586 919)	-	-	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et égouts	-	-	157 500	-	-	(157 500)	-
Fonds de réserve capital d'eau et égouts	-	-	325 500	(1 789 000)	-	1 463 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	6 292 375	(6 292 375)	1 819 000	(1 819 000)	-	-	-
Élimination d'un revenu interne	1 550 000	-	(1 550 000)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement des immobilisations	-	(10 002 920)	-	(1 697 904)	-	-	(11 700 824)
Contributions en immobilisations des développeurs	-	1 559 353	-	117 093	-	-	1 676 446
Dépenses reclassées aux immobilisations corporelles	(135 331)	-	-	-	-	-	(135 331)
Argent reçu au lieu de terrain pour parcs municipaux, inscrit comme revenu différé	-	-	-	-	-	(3 400)	(3 400)
Perte sur disposition d'immobilisations	-	(100 593)	-	(53 879)	-	-	(154 472)
Surplus (déficit) annuel des autres entités consolidées	7 333	-	(37 149)	-	-	-	(29 816)
<b>Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2018</b>	<b>15 207 947</b>	<b>(22 373 316)</b>	<b>1 156 079</b>	<b>(5 829 609)</b>	<b>-</b>	<b>747 362</b>	<b>(11 091 537)</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année 2018 selon les normes CSP</b>	<b>15 790 954 \$</b>	<b>(4 164 952) \$</b>	<b>1 235 839 \$</b>	<b>(1 091 302) \$</b>	<b>(25 445) \$</b>	<b>222 733 \$</b>	<b>11 967 827 \$</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018

## 18. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve fonctionnement général	Réserve capital général	Réserve fonctionnement eau et égouts	Réserve capital eau et égouts	Terrains d'utilité publique	Total 2018	Total 2017
<b>Actifs et excédent accumulé</b>	<b>2 661 981 \$</b>	<b>8 696 629 \$</b>	<b>626 404 \$</b>	<b>2 190 364 \$</b>	<b>170 196 \$</b>	<b>14 345 574 \$</b>	<b>14 870 203 \$</b>
<b>Revenus</b>							
Intérêts	44 718	124 633	6 962	43 580	2 870	222 763	140 997
Contribution du fonds de fonctionnement général	420 000	3 014 577	-	-	-	3 434 577	5 373 000
Contribution du fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	275 000	381 500	-	656 500	666 000
Vente de terrain	-	-	-	-	4 131	4 131	-
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	3 400	3 400	3 304
	<b>464 718</b>	<b>3 139 210</b>	<b>281 962</b>	<b>425 080</b>	<b>10 401</b>	<b>4 321 371</b>	<b>6 183 301</b>
<b>Dépenses</b>							
Transfert au fonds de fonctionnement général	326 500	-	-	-	-	326 500	9 000
Transfert au fonds de capital et d'emprunt général	-	2 557 000	-	-	-	2 557 000	2 814 825
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	117 500	-	-	117 500	125 000
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	1 845 000	-	1 845 000	2 650 962
	<b>326 500</b>	<b>2 557 000</b>	<b>117 500</b>	<b>1 845 000</b>	<b>-</b>	<b>4 846 000</b>	<b>5 599 787</b>
<b>Excédent (déficit) de l'année</b>	<b>138 218 \$</b>	<b>582 210 \$</b>	<b>164 462 \$</b>	<b>(1 419 920) \$</b>	<b>10 401 \$</b>	<b>(524 629) \$</b>	<b>583 514 \$</b>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018

19. INFORMATION SUR ENTITÉS CONTROLÉES

	Ville de Dieppe	Expansion Dieppe Inc.	Gestion 1604 Inc.	Total 2018	Total 2017
<b>Actifs</b>	<b>325 627 313 \$</b>	<b>3 534 479 \$</b>	<b>8 028 055 \$</b>	<b>337 189 847 \$</b>	<b>335 529 390 \$</b>
<b>Passifs</b>	<b>87 054 147</b>	<b>1 050 904</b>	<b>8 003 450</b>	<b>96 108 501</b>	<b>106 415 871</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>238 573 166</b>	<b>2 483 575</b>	<b>24 605</b>	<b>241 081 346</b>	<b>229 113 519</b>
<b>Revenus</b>	<b>69 358 900</b>	<b>1 442 192</b>	<b>486 083</b>	<b>71 287 175</b>	<b>70 322 462</b>
<b>Dépenses</b>	<b>57 361 257</b>	<b>1 496 613</b>	<b>461 478</b>	<b>59 319 348</b>	<b>58 104 134</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>11 997 643 \$</b>	<b>(54 421) \$</b>	<b>24 605 \$</b>	<b>11 967 827 \$</b>	<b>12 218 328 \$</b>

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égouts	Amortissement immobilisations corporelles	Revenus internes	Excédent avant-dernière année	Transferts	Transferts entités consolidées	Total
<b>Revenus</b>								
Mandat d'imposition	49 377 446 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	49 377 446 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	298 474	-	-	-	-	-	-	298 474
Ventes de services	1 456 350	10 848 351	-	-	-	-	-	12 304 701
Autres revenus de provenance interne	600 300	1 550 000	-	(1 550 000)	-	-	-	600 300
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 053 001	-	-	-	-	-	-	1 053 001
Transferts des réserves aux fonds de fonctionnement	486 499	60 000	-	-	-	(546 499)	-	-
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	4	-	-	-	-	-	-	4
Intérêts gagnés	65 000	12 500	-	-	-	-	-	77 500
Contribution Expansion Dieppe Inc.	133 962	25 611	-	-	-	-	(159 573)	-
Excédent d'avant-dernière année	598 450	145 691	-	-	(744 141)	-	-	-
	<b>54 069 486</b>	<b>12 642 153</b>	<b>-</b>	<b>(1 550 000)</b>	<b>(744 141)</b>	<b>(546 499)</b>	<b>(159 573)</b>	<b>63 711 426</b>
<b>Dépenses</b>								
Services d'administration générale	6 385 311	-	-	-	-	-	-	6 385 311
Services de protection	13 704 240	-	-	(1 550 000)	-	-	-	12 154 240
Services de transports	8 969 171	-	-	-	-	-	-	8 969 171
Services d'hygiène du milieu	1 130 227	-	-	-	-	-	-	1 130 227
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire	2 102 896	-	-	-	-	-	-	2 102 896
Services récréatifs et culturels	7 582 401	-	-	-	-	-	-	7 582 401
Approvisionnement en eau	-	4 910 195	-	-	-	-	-	4 910 195
Collectage et évacuation des eaux d'égouts	-	4 015 358	-	-	-	-	-	4 015 358
Intérêts sur la dette à long terme	2 156 354	946 600	-	-	-	-	-	3 102 954
Paiements de la dette à long terme	6 292 847	1 819 000	-	-	-	(8 111 847)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux fonds de capital	4 380 039	765 000	-	-	-	(5 145 039)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux réserves	1 366 000	186 000	-	-	-	(1 552 000)	-	-
	<b>54 069 486</b>	<b>12 642 153</b>	<b>-</b>	<b>(1 550 000)</b>	<b>-</b>	<b>(14 808 886)</b>	<b>-</b>	<b>50 352 753</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(744 141) \$</b>	<b>14 262 387 \$</b>	<b>(159 573) \$</b>	<b>13 358 673 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

**21. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES**

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
<b>Revenus</b>			
<i>Prestations de services à d'autres gouvernements</i>			
Autres municipalités			
Feu	136 360 \$	<b>189 371 \$</b>	138 800 \$
Province du Nouveau-Brunswick			
Rues et chemins	145 935 \$	<b>139 363 \$</b>	137 852 \$
Peinture des lignes sur chaussées	16 179	<b>17 691</b>	8 866
	<b>162 114 \$</b>	<b>157 054 \$</b>	146 718 \$
<i>Ventes de services</i>			
Arénas	713 500 \$	<b>787 201 \$</b>	702 139 \$
Centre aquatique et sportif	608 300	<b>627 557</b>	593 909
Scène mobile - location et commanditaires	-	-	3 000
Programmes	122 550	<b>121 977</b>	127 619
Location de terrains sportifs	12 000	<b>13 807</b>	16 866
Eau	5 533 630	<b>5 437 251</b>	5 300 706
Réseau d'assainissement	5 164 721	<b>5 088 246</b>	4 819 740
Connections, services et autres	75 000	<b>144 802</b>	161 647
Intérêts gagnés	75 000	<b>78 709</b>	102 836
	<b>12 304 701 \$</b>	<b>12 299 550 \$</b>	11 828 462 \$
<i>Autres revenus de provenance interne</i>			
Permis de construction et autres permis	346 300 \$	<b>482 145 \$</b>	463 236 \$
Amendes			
Arrêté municipal	21 000	<b>26 475</b>	34 115
Loyers - matériel et immeuble	195 000	<b>263 801</b>	241 508
Divers	38 000	<b>283 390</b>	261 376
	<b>600 300 \$</b>	<b>1 055 811 \$</b>	1 000 235 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

<b>21. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)</b>	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
<b>Dépenses</b>			
<i>Services d'administration générale</i>			
<b>Services législatifs</b>			
Maire	37 114 \$	<b>36 117 \$</b>	36 777 \$
Conseillers	153 863	<b>132 545</b>	141 055
Autres	36 500	<b>27 532</b>	29 722
	<u>227 477</u>	<u><b>196 194</b></u>	<u>207 554</u>
<b>Administration</b>			
Greffier	299 385	<b>239 885</b>	297 092
Directeur	1 565 832	<b>1 459 154</b>	1 457 265
Immeubles	631 959	<b>605 803</b>	563 373
Avocat	225 000	<b>163 810</b>	249 580
Autres	1 451 697	<b>920 891</b>	1 038 238
	<u>4 173 873</u>	<u><b>3 389 543</b></u>	<u>3 605 548</u>
<b>Gestion des finances</b>			
Administration	208 255	<b>202 760</b>	189 361
Comptabilité	296 837	<b>261 930</b>	278 880
Vérification externe	50 000	<b>40 152</b>	46 277
	<u>555 092</u>	<u><b>504 842</b></u>	<u>514 518</u>
<b>Services courants</b>			
Coût d'évaluation	587 881	<b>587 881</b>	579 935
<b>Autres services d'administration générale</b>			
Congrès	13 858	<b>13 995</b>	12 710
Primes d'assurance responsabilité civile	213 000	<b>213 106</b>	207 788
Subvention - Théâtre Capitol	83 430	<b>83 430</b>	83 430
Subvention - autres	515 700	<b>520 890</b>	540 611
Autres	15 000	<b>10 286</b>	23 474
	<u>840 988</u>	<u><b>841 707</b></u>	<u>868 013</u>
	<u><b>6 385 311 \$</b></u>	<u><b>5 520 167 \$</b></u>	<u>5 775 568 \$</u>

**VILLE DE DIEPPE****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

<b>21. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)</b>	<b>2018 Budget</b>	<b>2018 Réel</b>	<b>2017 Réel</b>
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Contrat G.R.C. et coûts municipaux	5 460 857 \$	5 460 857 \$	5 662 103 \$
Protection contre les incendies			
Administration	429 956	410 390	369 724
Service de lutte contre les incendies	4 374 525	4 555 834	4 022 596
Enquêtes sur les incendies et prévention	10 000	9 333	11 373
Poste et bâtiment	471 500	422 727	421 646
Matériel de lutte contre les incendies	664 500	405 469	381 317
Formation	65 000	145 939	94 847
	6 015 481	5 949 692	5 301 503
Mesures d'urgence	6 000	5 375	6 921
Autres			
Inspection de construction	338 353	331 688	356 209
Application des arrêtés	244 842	249 205	222 954
Protection des animaux	3 000	1 767	2 597
Destruction des insectes et parasites	85 707	85 900	84 815
	671 902	668 560	666 575
	12 154 240 \$	12 084 484 \$	11 637 102 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

<b>21. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)</b>	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
<i>Services de transports</i>			
<i>Services communs</i>			
Administration	374 211 \$	<b>358 972 \$</b>	369 572 \$
Formation et perfectionnement	17 750	<b>24 205</b>	16 849
Génie civil, planification, surveillance	901 912	<b>808 490</b>	814 506
Matériel général	140 181	<b>138 382</b>	113 666
Ateliers et autres bâtiments	1 158 910	<b>1 099 422</b>	1 034 251
	<b>2 592 964</b>	<b>2 429 471</b>	2 348 844
<i>Chemins et routes</i>			
Entretien au cours de l'été	1 671 137	<b>1 478 229</b>	1 417 091
Trottoirs	68 000	<b>25 551</b>	71 855
Égouts pluviaux et fossés de drainage	388 800	<b>71 104</b>	86 178
Enlèvement de la neige et de la glace	1 350 879	<b>1 453 740</b>	1 308 801
	<b>3 478 816</b>	<b>3 028 624</b>	2 883 925
<i>Éclairage des rues</i>			
	475 000	<b>493 731</b>	477 511
<i>Services relatifs à la circulation</i>			
Indicateurs des rues	39 440	<b>41 484</b>	32 153
Traçage des voies de circulation	49 951	<b>26 768</b>	42 600
Signaux routiers	94 500	<b>104 011</b>	44 878
	<b>183 891</b>	<b>172 263</b>	119 631
Transport en commun	1 763 500	<b>1 437 465</b>	1 317 178
Programme d'équipement	475 000	-	3 500
	<b>8 969 171 \$</b>	<b>7 561 554 \$</b>	7 150 589 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2018

<b>21. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)</b>	<b>2018 Budget</b>	<b>2018 Réel</b>	<b>2017 Réel</b>
<i>Services d'hygiène du milieu</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 130 227 \$	<b>1 144 502 \$</b>	1 099 917 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	37 461 \$	<b>37 460 \$</b>	16 034 \$
Planification et développement	561 250	<b>518 125</b>	486 780
Remembrement foncier et réserve foncière	123 000	<b>145 706</b>	145 689
Expansion Dieppe	1 052 084	<b>1 255 893</b>	1 627 080
Commissions de développement économique	149 101	<b>149 101</b>	149 101
Plan de développement durable	101 500	<b>61 052</b>	41 017
Embellissement et amélioration de terrains	78 500	<b>73 956</b>	70 437
	<b>2 102 896 \$</b>	<b>2 241 293 \$</b>	2 536 138 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Administration	624 899 \$	<b>615 525 \$</b>	563 003 \$
Centres communautaires	700 993	<b>507 430</b>	521 986
Centre aquatique et sportif	1 523 088	<b>1 632 016</b>	1 542 147
Aré纳斯	1 629 490	<b>1 482 925</b>	1 712 049
Parcs et terrains de jeux	2 539 914	<b>2 411 342</b>	2 433 014
Autres services récréatifs	536 022	<b>445 335</b>	451 560
Formation et perfectionnement	8 600	<b>17 740</b>	8 625
Bibliothèque	19 395	<b>19 396</b>	18 404
	<b>7 582 401 \$</b>	<b>7 131 709 \$</b>	7 250 788 \$



## VILLE DE DIEPPE

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018

21. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	546 469 \$	<b>489 567 \$</b>	541 288 \$
Conduite et distribution	2 190 060	<b>1 970 167</b>	1 909 880
Force motrice et pompage	249 666	<b>282 475</b>	223 293
Achat d'eau	1 838 000	<b>1 756 177</b>	1 773 761
Test source d'eau	-	<b>6 057</b>	37 874
Facturation et perception	86 000	<b>138 893</b>	80 168
	<b>4 910 195 \$</b>	<b>4 643 336 \$</b>	4 566 264 \$
<i>Collectage et évacuation des eaux d'égouts</i>			
Administration	270 217 \$	<b>233 715 \$</b>	267 183 \$
Système de collectage des eaux d'égouts	1 188 199	<b>1 149 395</b>	990 743
Stations de relèvement des eaux d'égouts	34 327	<b>26 639</b>	33 093
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	2 442 615	<b>2 443 269</b>	2 341 687
Facturation et perception	80 000	<b>122 121</b>	74 355
	<b>4 015 358 \$</b>	<b>3 975 139 \$</b>	3 707 061 \$
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	1 693 000 \$	<b>1 727 985 \$</b>	1 793 292 \$
Emprunt - Hôtel de Ville			
Intérêts - long terme	463 354	<b>458 222</b>	486 084
	<b>2 156 354 \$</b>	<b>2 186 207 \$</b>	2 279 376 \$
<i>Services financiers - eau</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	633 300 \$	<b>631 454 \$</b>	680 136 \$
<i>Services financiers - égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	313 300 \$	<b>312 154 \$</b>	331 909 \$